

3^e mise à jour des normes *Aéroports et héliports*

Déc. 2014

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Introduction i à iii Table des matières i Notes générales 3 à 8	Septembre 2013 Oct. 2011 Déc. 2012	Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal Introduction i à iii Table des matières i Notes générales 3 à 8	Décembre 2014 Déc. 2013 Sept. 2014 Déc. 2014

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
Aéroports Partie 1	i	Sept. 2013	i	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
3	i à iii	Sept. 2011	i et ii	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	Norme A1301 1 à 26	Sept. 2008	Norme A1301 1 à 22	Déc. 2014	Section 1 « Objet » : actualisation de l'objet de la norme. Section 3 « Références » : actualisation des références. Section 8 « Opérations et vérifications » : <ul style="list-style-type: none"> • retrait de texte sur les VASIS; • retrait du texte sur les cônes d'identification diurnes; • ajout de précisions sur les réglages les feux à DEL. Modification du titre de la figure 1301-1. Suppression des figures se rapportant aux VASIS (1301-2 à 1301-6) et renumérotation des figures 1301-7 et 1301-8. Annexe A « Grille d'inspection » : retrait des VASIS et des cônes diurnes de la liste des éléments, et ajout de précision sur la couleur des feux. Annexe B « Seuils d'intervention demandant une intervention immédiate » : retrait des VASIS de la liste des éléments. Annexe C « Méthode de mise à niveau des PAPI » : <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du contenu; • renumérotation des figures 1301-9 à 1301-14; • initialement complémentaire à la norme, le contenu de la figure 1301-9 « Réglage horizontal des PAPI » devient normatif.

3^e mise à jour des normes *Aéroports et héliports*

Déc. 2014

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	Norme A1304 1 à 13	Sept. 2008	Norme A1304 1 à 13	Déc. 2014	<p>Section 1 « Objet » : actualisation de l'objet de la norme.</p> <p>Section 3 « Références » : actualisation des références.</p> <p>Section 4 « Matériaux » : reformulation et retrait des VASIS de la liste des matériaux recommandés.</p> <p>Section 8 « Opérations et vérifications » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • retrait du texte sur les VASIS; • retrait du texte sur les cônes d'identification diurnes; • retrait du texte sur les convertisseurs; • ajout de précisions sur l'importance de faire le suivi des équipements présentant une variation marquée à la baisse des relevés annuels; • reformulations; • remplacement du terme « stroboscopique » par « à éclats ». <p>Annexe A « Relevé technique pour entretien des aéroports – Test d'isolation au mégohmmètre » : retrait du texte se rapportant aux VASIS et mise à jour en fonction des équipements utilisés.</p> <p>Annexe B « Relevé technique pour entretien des aéroports – Test de tension et de courant » : retrait du texte se rapportant aux VASIS et mise à jour en fonction des équipements utilisés.</p>
4	i	Sept. 2008	i	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	Norme A1402 1 et 2	Sept. 2008	Norme A1402 1 et 2	Déc. 2014	Section 1 « Objet » : actualisation de l'objet de la norme.
	Norme A1403 1 et 2	Sept. 2008	Norme A1403 1 et 2	Déc. 2014	<p>Section 1 « Objet » : actualisation de l'objet de la norme.</p> <p>Section 4 « Seuil d'intervention » : ajout de précisions sur la fréquence minimale des travaux spécialisés d'entretien.</p>

3^e mise à jour des normes *Aéroports et héliports*

Déc. 2014

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
Aéroports Partie 2	i	Sept. 2011	i	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
1	i	Sept. 2008	i	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	Norme A2101 1 et 2 DN 001 à DN 018	Sept. 2008	Norme A2101 1 et 2 DN 001 à DN 018	Sept. 2008 Déc. 2014	<p>DN 002 à DN 004 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rehaussement du terrain à la hauteur recommandée pour que la fragilisation puisse fonctionner adéquatement; • retrait des cônes d'identification diurnes; • reformulation en fonction de la technique de travail effectuée; • exclusion du terme AWG pour le calibre des câbles et conducteurs; • précision des appellations. <p>DN 005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajout d'une boîte d'accès pour la mise à la terre; • précision du type de collet utilisé pour le raccord du nu à la tige (à compression); • révision du diamètre de la tige à 19 mm, en fonction de ce qui est utilisé; • précision des appellations. <p>DN 006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rehaussement du terrain à la hauteur recommandée pour que la fragilisation puisse fonctionner adéquatement; • précision sur les câbles teck (puissance et contrôle) qui n'accèdent pas à l'unité par le massif de béton ni par les manchons fragilisés, mais directement par le dessous du boîtier; • ajout d'une boîte d'accès pour la mise à la terre; • précision du type de collet; • révision du diamètre de la tige à 19 mm en fonction de ce qui est utilisé; • précision des appellations, notamment avec l'emploi d'une plaque d'interface. <p>DN 007 et DN 008 :</p> <p>Mêmes modifications que dans le DN 006 et révision de la hauteur qui détermine le choix entre une installation sur conduit et celle sur tour, en fonction des recommandations du fabricant et des matériaux à utiliser.</p>

3^e mise à jour des normes *Aéroports et héliports*

Déc. 2014

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1					<p>DN 009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rehaussement du terrain à la hauteur recommandée pour que la fragilisation puisse fonctionner adéquatement; • ajout d'une boîte d'accès pour la mise à la terre; • précision du type de collet; • ajout d'une hauteur recommandée (25 mm) entre le dessus de la plaque de transition et le dessus du massif; • révision du diamètre de la tige à 19 mm en fonction de ce qui est utilisé; • reformulation en fonction de la technique de travail effectuée; • précision des appellations. <p>DN 010 et DN 011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajout d'une boîte d'accès pour la mise à la terre; • précision du type de collet; • révision du diamètre de la tige à 19 mm en fonction de ce qui est utilisé; • révision des dimensions et de l'étanchéité du coffret pour les transformateurs en fonction de ce qui est utilisé. <p>DN 012 et DN 013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajout de la hauteur des panneaux réglementée, conforme au TP 312; • rehaussement du terrain à la hauteur recommandée pour que la fragilisation puisse fonctionner adéquatement; • ajout d'une boîte d'accès pour la mise à la terre; • précision du type de collet; • révision du diamètre de la tige à 19 mm en fonction de ce qui est utilisé; • ajout de la puissance des lampes disponibles; • reformulation en fonction de la technique de travail effectuée; • précision des appellations.

3^e mise à jour des normes *Aéroports et héliports*

Déc. 2014

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1					<p>DN 014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ajout d'une boîte d'accès pour la mise à la terre; précision du type de collet; révision du diamètre de la tige à 19 mm en fonction de ce qui est utilisé; précision du type de câble coaxial recommandé (pour l'extérieur); révision du diamètre des conduits d'aluminium. <p>DN 015 : révision des appellations en fonction du plan général (DN 001) où l'on montre tous les équipements.</p> <p>DN 016 : nouvelles dimensions des fosses de tirage en fonction de ce qui est utilisé.</p> <p>DN 017 et DN 018 : reformulation des textes.</p>
Héliports Partie 1	i	Sept. 2008	i	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
1	i	Sept. 2008	i	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	—	—	Norme H1102 1 à 3	Déc. 2014	Nouvelle norme précisant les exigences d'entretien des structures en bois.
3	i et ii	Sept. 2008	i et ii	Déc. 2014	Actualisation de la table des matières.
	Norme H1301 1	2002 11 30	Norme H1301 1 à 4	Déc. 2014	<p>Section 1 « Objet » : actualisation de l'objet de la norme.</p> <p>Section 3 « Références » : actualisation des références et ajout de plusieurs références.</p> <p>Section 5 « Calendrier » : ajout de précisions sur les conditions pendant lesquelles le marquage ne doit pas être exécuté.</p> <p>Section 6 « Matériaux » : modification de la section et ajout de précisions sur les produits utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> les matériaux recommandés doivent être des peintures ou des produits de marquage homologués; un certificat de conformité des produits utilisés doit être fourni.

3^e mise à jour des normes *Aéroports et héliports*

Déc. 2014

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	Norme H1302 1 à 3	2002 11 30	Norme H1302 1 à 13	Déc. 2014	<p>Section 7 « Organisation du travail et sécurité » : actualisation et uniformisation de la section avec la section Aéroports.</p> <p>Section 8 « Opérations et vérifications » : uniformisation de la section avec la section Aéroports. On énumère les opérations et les vérifications qui doivent être exécutées avant de modifier ou de restaurer le marquage sur les héliports.</p> <p>Section 9 « Niveau de qualité » : ajout de caractéristiques pour l'évaluation de la qualité des travaux réalisés pendant cette opération.</p> <p>Ajout de la figure 1301-1.</p> <p>Retrait de la section « Bibliographie ».</p> <p>Section 1 « Objet » : actualisation de l'objet de la norme.</p> <p>Section 3 « Références » : actualisation des références.</p> <p>Section 4 « Seuil d'intervention » : uniformisation de la section avec la section Aéroports. La liste des seuils d'intervention des équipements se trouve maintenant à l'annexe B.</p> <p>Section 7 « Organisation du travail et sécurité » : actualisation et uniformisation de la section avec la section Aéroports.</p> <p>Section 8 « Opérations et vérifications » : uniformisation de la section avec la section Aéroports et ajout de l'annexe A.</p> <p>Section 9 « Niveau de qualité » : ajout de caractéristiques pour l'évaluation de la qualité des travaux réalisés pendant cette opération.</p> <p>Retrait de la section « Bibliographie ».</p> <p>Retrait de la figure 4502-1 « Plan type d'un héliport » et ajout des figures 1302-1 à 1302-7 illustrant le balisage lumineux de chacun des héliports du Ministère.</p> <p>Ajout des annexes A et B.</p>